

LES DÉFIS POUR LE FUTUR

● Un nouveau contrat entre les genres ?

Du fait du niveau élevé de participation des femmes au marché du travail - en 2005, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans était de 58 % -, 60 % des couples avec enfant(s) sont composés de 2 actifs occupés. Bien sûr, ce pourcentage varie en fonction du nombre d'enfants présents au foyer (64 % des couples avec 2 enfants sont «bi-actifs» et 44 % des couples avec 3 enfants). Mais cette tendance annonce un nouveau «contrat entre les genres» et la fin du modèle de «Monsieur Gagne-pain s'appuyant sur le travail domestique et éducatif de Madame A foyer». Pourtant, les chiffres sur la division du travail domestique et de soins montrent l'importance du chemin qui reste à parcourir.

● La demande de soins des plus âgés

Le vieillissement de la population, avec l'accroissement du nombre de personnes dépendantes, est un autre objet de préoccupation. L'arrivée à la retraite des classes nombreuses de la génération du «baby-boom» accentuera considérablement ce phénomène. Mais c'est la part de la population la plus âgée (75 ans ou plus) qui s'accroît le plus vite, et avec elle, la proportion de celles et ceux qui ont besoin d'aide pour des actes élémentaires de la vie quotidienne (se laver, se nourrir, s'habiller, se déplacer, etc). La famille reste le principal pourvoyeur d'aide pour faire face à cette dépendance et, dans la famille, plus particulièrement les femmes : épouses, tout d'abord, mais aussi filles et belles-filles, souvent avec d'importantes conséquences en termes professionnel, de rythme de vie et de stress.

● Un nouveau contrat entre les générations

La question du contrat entre les genres et entre les générations se pose de manière accrue. Faut-il adopter une véritable «politique des générations», de façon à équilibrer les

décallages de promotion sociale de chaque cohorte ? Le ralentissement de l'«ascenseur social» qu'a connu la génération des années 1940 pourrait être le fondement de nouveaux déséquilibres entre les générations mais aussi de nouvelles formes de conflits sociaux et de mobilisation collective.

Par ailleurs, comment articuler solidarités familiales et solidarités publiques ?

Si la famille continue d'apparaître comme une ressource et une protection contre les risques de l'existence du fait des importants flux de services, d'argent et de soutien dont elle est le vecteur, il est clair que ces solidarités familiales ont toutes les chances de renforcer plus que de compenser les inégalités, autant entre les groupes sociaux qu'entre les genres. Il convient donc de se défier du mirage de la solidarité familiale, à laquelle les acteurs politiques font souvent appel pour compenser la crise et le déficit des budgets sociaux et qui est parfois synonyme de génération et de genre sacrifiés. Si la solidarité familiale continue de s'exercer, c'est aussi grâce à l'appui de la protection collective, l'une complétant l'autre.

L'exposé de Mme Andrea Maihofer, professeure en recherche genre et directrice du centre d'études genre, Université de Bâle, a traité des :

Mutations et persistance des arrangements entre les sexes au sein des familles

Aujourd'hui, fonder une famille n'est plus un acte qui va de soi, et la forme de la famille comme le moment choisi au cours de la vie ne sont plus dictés par un conformisme social.

De même, il n'y a pas de conceptions générales sur les règles de partage des tâches au sein de la famille. Ce travail comprend désormais au quotidien tant l'activité lucrative que le travail familial.

La famille est très clairement le résultat de l'activité individuelle et de la décision de chacune des personnes qui la constituent.

Cela offre des libertés et des potentialités, mais crée aussi des incertitudes et oblige à prendre des décisions. Et bien que la possibilité d'imposer ses propres conceptions dépende de plus en plus des conditions sociétales (places en crèche, règlements du temps de travail, ressources financières), ce qui donne précisément à la politique familiale sa nécessité pour permettre ces nouveaux compromis familiaux, les individus pensent de plus en plus qu'ils sont responsables de leur propre vie (y compris de la répartition sexuelle des rôles au sein de la famille). C'est là le résultat paradoxal de processus sociétaux d'individualisation.

Enfin, des responsables politiques des deux sexes et d'âges différents ont débattu de la situation actuelle des familles et formulé leurs attentes à l'égard de la politique familiale. Une table ronde a eu lieu sur les expériences personnelles des intervenants avec leurs enfants.

J'ai posé deux questions à Mme Maihofer : si nous réduisons le temps de travail, nous perdons de l'argent, alors comment trouver le manque à gagner financier, étant donné la cherté helvétique qui ne veut pas diminuer, pour permettre à ces familles de vivre mieux. Quelle est la solution ? On nous dit que l'on va augmenter le nombre de crèches, mais le prix est trop cher pour la plupart des familles, c'est un cercle vicieux. Ce que l'on gagne d'un côté on le perd de l'autre !

La réponse donnée aux deux questions : c'est le problème des politiciens et c'est eux qui doivent y apporter les solutions !

La messe est dite Mesdames et Messieurs ! ■

Rendez-vous est pris pour le prochain forum qui aura lieu le 21 juin 2011 sur le thème «famille et santé»

*Sandra Borgeaud et
Martine Ouaknine-Berset*